

Arrêté du 18 Chaoual 1437 correspondant au 23 juillet 2016 fixant la liste nominative des membres du comité national d'examen du plan national d'action environnementale et du développement durable

.....

Par arrêté du 18 Chaoual 1437 correspondant au 23 juillet 2016, la liste nominative des membres du comité national d'examen du plan national d'action environnementale et du développement durable, est fixée, en application des dispositions des articles 7 et 8 du décret exécutif n° 15-207 du 11 Chaoual 1436 correspondant au 27 juillet 2015 fixant les modalités d'initiation et d'élaboration du plan national d'action environnementale et du développement durable (P.N.A.E.D.D), comme suit :

- M. Tahar Tolba, représentant du ministre chargé de l'environnement, président ;

- M. Hamlaoui Ghamri, représentant du ministre de la défense nationale ;

- Mme. Amel Djouama, représentante du ministre de l'intérieur et des collectivités locales ;

- M. Tewfik Abdelkader Mahi, représentant du ministre chargé des affaires étrangères ;

- M. Nadjib Djouama, représentant du ministre des finances ;

- Mme. Zohra Bouhouche, représentante du ministre chargé de l'énergie ;

- M. Karim Boudjemia, représentant du ministre chargé de l'industrie et des mines ;

- Mme. Saliha Fortas, représentante du ministre chargé de l'agriculture et du développement rural ;

- M. Khaled Younsi, représentant du ministre chargé des affaires religieuses et des wakfs ;

- M. Ahcène Sid Ahmed, représentant du ministre chargé du commerce ;

- M. Abdelkrim Rezal, représentant du ministre chargé des transports ;

- M. Tahar Aichaoui, représentant du ministre chargé des ressources en eau ;

- M. Nasser Eddine Boudiaf, représentant du ministre chargé des travaux publics ;

- Mme. Leila Laalaoui, représentante du ministre chargé de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville ;

- Mme. Mouni Brahiti, représentante du ministre chargé de l'éducation nationale ;

- Mme. Fattoum Lakhdari, représentante du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

- Mme. Nerdjess Debabha, représentante du ministre chargé de la formation et de l'enseignement professionnels ;

- M. Rachid Boutheldja, représentant du ministre chargé de la culture ;

- Mme. Farida Aliane, représentante du ministre chargé de la santé, de la population et de la réforme hospitalière ;

- M. Merzak Laichaoui, représentant du ministre chargé de la poste et des technologies de l'information et de la communication ;

- Mme. Khadidja Ben Kouider, représentante du ministre chargé du tourisme et de l'artisanat ;

- Mme. Fadila Seridi, représentante du ministre chargé de la pêche et des ressources halieutiques.

